

# PSY & ASD

SGPP  
SSPP  
SSPP

## RAPPORT ANNUEL 2017



## Table des matières

Editorial – rapport du président.....	4
Comité de la SSPP 2015.....	5
Informations des commissions et dossiers .....	6
Dossier structures et finances .....	6
Commission permanente de formation (CPF).....	6
Commission des examens (CE).....	6
Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP).....	8
Commission de formation continue (CFC).....	9
Commission psychothérapie .....	9
Commission des titres (CT).....	10
Union Européenne des Médecins Spécialistes (UEMS).....	10
Formations approfondies .....	10
Commission permanente des tarifs (CPT).....	11
Commission permanente assurances (CPA).....	11
Commission psychothérapie déléguée (CPD).....	12
Commission permanente de qualité (CPQ).....	13
Commission permanente de communication (CPC) FMPP .....	13
Le Congrès annuel de la SSPP .....	13
Participants au congrès.....	14
Informations du Secrétariat général.....	15
Statistique des membres.....	17
Nouveaux membres 2017.....	17
Démissions au 31.12.2017.....	17
Bilan au 31.12.2017 .....	18
Modifications des fonds de la SSPP 2017 .....	19
Fonds commission Psychothérapie déléguée .....	19
Fonds comité national.....	19
Comptes annuels SSPP 2017 .....	20
Précisions concernant les comptes annuels SSPP 2017.....	21
Comptes annuels FMPP 2017.....	22
Précisions concernant les comptes annuels FMPP 2017 .....	23
Rapport de l'organe de révision.....	24
Le mot de la fin.....	25
Impressum .....	26

## Glossaire

Abréviations	Signification
AD	Assemblée des délégués
ASMAP	Association suisse des médecins assistantes et assistants en psychiatrie
ASNP	Archives suisses de neurologie et psychiatrie
CEFP	Commission des établissements de formation postgraduée
CFC	Commission de formation continue
CPQ	Commission permanente de la qualité
EAE	Efficacité, adéquation, économicité
FAP	Examens de médecin spécialiste
FMH	Fédération des médecins suisses
FMPP	Fédération des médecins psychiatres-psychothérapeutes
Groupe tarifaire OST	Groupe de tarif région de l'est de la Suisse
GT	Groupe de travail
ISFM	Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue
LAMal	La loi fédérale sur l'assurance maladie
LPsy	Loi sur les professions de la psychologie
NAKO	Analyse des données des médecins
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OPAS	Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins
PLR	Parti libéral radical
PS	Parti socialiste suisse
Reconnaissance en catégorie C	Catégorie de reconnaissance d'un établissement de formation approfondie reconnue
SASIS	Filiale de santé suisse
SBAP	Association professionnelle suisse de psychologie appliquée
SSAM	Société suisse de médecine de l'addiction
SSMC	Société suisse des médecins-conseils et médecins d'assurances
SSPPEA	Société suisse de psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent
Tarmed	Tarif médical
Tarpsy	Système de tarification pour la psychiatrie hospitalière
UEMS	Union européenne des médecins spécialistes

## Editorial – rapport du président

Tarifs et mise à l'incapacité de travail ont été les thèmes principaux d'activité de la SSPP au cours de l'année 2017. Suite au refus de la FMH en votation générale de la révision du tarif médical Tarvision, le Conseil fédéral a décidé d'user de sa compétence subsidiaire pour une deuxième intervention massive sur le Tarmed, avec comme objectif 700 millions de francs d'économie. Nos prises de positions et interventions auprès de l'OFSP ont permis de limiter les dégâts, mais se soldent tout de même par une perte moyenne de 3.7% de notre chiffre d'affaires. Les limitations des prestations en l'absence du patient et des consultations par téléphone en psychiatrie ont été fermement combattues et finalement abandonnées par l'OFSP. Alors que le corps médical était mis sur la touche et que la FMH risquait d'exploser suite aux tensions entre spécialités, les organisations faitières ont finalement réussi à surmonter leurs divergences pour collaborer au sein de Tarco, ce qu'on pourrait qualifier de « 2ème miracle de Berne ». Une nouvelle structure tarifaire a été élaborée au prix d'un immense travail de concertation et de négociation. Nous devons beaucoup à Alexandre Zimmer, président de la CPT de la FMPP, qui a œuvré sans relâche pour améliorer le chapitre de la psychiatrie dans Tarco. S'il est approuvé par les partenaires du système de santé, ce nouveau tarif sera présenté d'ici au 30.06.2018 au Conseiller fédéral Alain Berset.



Le rapport de l'enquête sur les « Patients ayant des difficultés au travail », conduite par Niklas Baer et la SSPP, a été publié en décembre 2017 par l'OFAS. Cette base de donnée, unique en Europe, met en évidence le rôle prépondérant du psychiatre dans le maintien au poste de travail ou la réintégration professionnelle de personnes souffrant de troubles psychiques. Il démontre aussi la nécessité d'un dialogue psychiatre, patient/employé et employeur. L'enquête souligne aussi un important besoin de formation en ce qui concerne la mise à l'incapacité de travail, qui est insuffisamment enseignée en médecine somatique ou en psychiatrie. Des lignes directrices devront être élaborées dans ce domaine. La SSPP s'est aussi engagée dans un dialogue constructif au sein de Compasso, une plateforme d'information qui réunit tous les acteurs du monde du travail (employeurs, syndicats, associations de personnes concernées, assurances sociales ou privées et médecins). Nous avons participé à l'élaboration du « Profil d'intégration fondé sur les ressources », un descriptif détaillé du poste de travail, qui permettra au médecin de mieux définir, d'entente avec l'employeur et l'employé/patient, les limitations fonctionnelles et les ressources de ce dernier.

Durant l'année 2017, nous avons été présents sur tous les fronts, tant au sein de la FMH que face aux parlementaires ou à l'administration fédérale (OFSP et OFAS). Nous avons fait entendre les préoccupations des psychiatres psychothérapeutes travaillant en Suisse, dont la moyenne d'âge augmente, faute de relève suffisante. Sans l'apport régulier de médecins venant de l'étranger pour se former dans notre discipline ou déjà porteurs d'un diplôme de médecin spécialiste, le nombre de psychiatres indigènes risque de se réduire de moitié d'ici à 2030. Avec le soutien de la psychiatrie académique, nous devons trouver rapidement des solutions pour faire naître de nouvelles vocations chez les étudiants en médecine.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Vallon'. The signature is stylized and fluid.

*Pierre Vallon, président SSPP*

## Comité de la SSPP 2017

- Pierre Vallon, président
- Daniel Bielinski, vice-président, dossier structures et finances, représentant des institutions psychiatriques
- Alexander Zimmer, commission permanente des tarifs (CPT)
- Julius Kurmann, commission permanente de formation postgraduée et continue (CPF)
- Fulvia Rota, commission permanente des assurances (CPA)
- Kaspar Aebi, responsable communication

En qualité d'invités au sein du comité

- Simona Studineanu et Steffen Stoewer, représentants de l'ASMAP

Avec voix consultative au Comité:

- Philipp Straub, conseiller juridique

## Informations des commissions et dossiers

### Dossier structures et finances

Les tâches périodiques annuelles, telles budgétisation, planification pluriannuelle, imputation et clôture des comptes ont constitué la mission principale du secteur.

Les interactions rodées des différents organes de la société de discipline et du secrétariat ont été garantes d'une clôture de l'année réussie du point de vue des finances et des structures en 2017 aussi. L'approche structurée de nouveaux projets est assurée, crée de la transparence et prévient ainsi de mauvaises surprises financières. L'époque agitée des cotisations qui changent annuellement appartient définitivement au passé. Le contrôle de nos processus en collaboration avec le secrétariat, les auditeurs et les réviseurs est solidement ancré. La confiance de nos délégués en nos processus financiers nous laisse la latitude de discuter sur le fond, objectifs annuels et orientations stratégiques. Exceptionnellement, nous avons également le temps de traiter des thèmes essentiels lors d'un World Cafe. Des finances saines et des structures rodées forment le fondement solide sur lequel bâtit une société de discipline forte, notre société de discipline !

Un chaleureux merci à tous ceux qui en 2017 aussi on contribué à ce succès !

*Daniel Bielinski, responsable du dossier structures et finances*

### Commission permanente de formation (CPF)

Cette année encore, la CPF a tenu trois séances ordinaires ainsi qu'une séance avec les représentants des centres régionaux d'enseignement postgradué.

Parallèlement à nos tâches courantes, nous avons particulièrement œuvré à la préparation de l'accréditation 2018 de notre programme de formation postgradué. Le projet d'autoévaluation rédigé par le président de la CPF a été révisé sur un jour le 10.02.2017 lors d'un workshop de la CPF. Le rapport d'autoévaluation pour l'accréditation 2018 a été finalisé et envoyé le 03.05.2017 à l'ISFM pour évaluation. Après quelques corrections mineures, l'ISFM a approuvé le rapport. Le 21.09.2017 a suivi une table ronde réunissant les experts externes élus pour l'accréditation 2018. Nous attendons maintenant avec impatience le rapport final de l'accréditation.

En automne dernier la CPF a connu un changement en son sein. Président de longue date de la commission des titres, Rolf Ineichen s'est retiré de sa fonction. Ingo Butzke a pris le relais. Nous adressons nos remerciements à Rolf Ineichen et sommes heureux d'accueillir Ingo Butzke.

*Julius Kurmann, président CPF*

Ci-après, vous trouverez un résumé des activités des sous-commissions dans le domaine de la formation postgradué et continue.

### Commission des examens (CE)

C'est avec succès et comme toujours accompagné par l'IML qu'ont été organisés les deux examens de spécialistes. L'examen de spécialiste I s'est déroulé dans un nouveau lieu, le site von Roll, et dans le même auditoire en allemand et en français, réduisant le besoin en nombre de surveillants. 80% des 174 participants, soit un peu moins que l'an dernier (85.8%), ont réussi l'examen. 158 travaux ont été remis dans le cadre de l'examen de spécialiste II. 132 des 149 candidats admis ont réussi l'examen.



Les meilleurs travaux ont été primés comme suit : 1. Kathrin Doege, 2. Holger Single, 3. Irina Spichkina.

Durant le Congrès de la SSPP, a eu lieu un workshop très fréquenté en allemand destiné aux experts (participation obligatoire tous les trois ans). Un workshop en français s'est en outre tenu à Monthey et un workshop en italien sera organisé l'an prochain. Durant le Congrès, une introduction à la rédaction d'un travail de médecin spécialiste a également été donnée en allemand et en français. Par ailleurs les informations relatives à l'examen de spécialiste II ont été complétées et revues. A la Commission des examens, Franz Caduff a succédé à Armida Seitz.

*Beat Nick, président de la commission des examens*

Les lauréats FAP II 2017



de gauche à droite : Holger Single / Kathrin Doege / Irina Spichkina

### Examen de psychiatrie et psychothérapie 1<sup>ère</sup> partie

**2017**

Candidats	Réussite
174	80.5%

**2016**

Candidats	Réussite
176	85.8%

### Examen de psychiatrie et psychothérapie 2<sup>ème</sup> partie

**2017**

Candidats	Réussite
149	87.9%

**2016**

Candidats	Réussite
132	97.1%

### Commission des établissements de formation postgraduée (CEFP)

La commission des établissements de formation postgraduée est en charge de l'évaluation des établissements de formation postgraduée, de l'organisation des visites ainsi que de toutes les questions relatives aux concepts de formation postgraduée.

En 2017 elle a réévalué avec succès X établissements de formation postgraduée, nouvellement reconnu X institutions et X cabinets. Elle a mené à bien X visites.

Cette année, la commission des établissements de formation postgraduée a une nouvelle fois été confrontée à de très nombreux changements de positions de médecins-chefs.

La commission continue d'attacher une grande importance à la sensibilisation des responsables d'établissements de formation postgraduée et des formateurs directs aux demandes de la formation postgraduée. Nous devons malheureusement constater que de nombreux formateurs sont trop peu au fait du programme de formation postgraduée et ne s'engagent que peu ou guère pour la formation postgraduée.

#### 2017:

Visites d'évaluation EFP	Nouvelles reconnaissances EFP	Nouvelles reconnaissances cabinets	Transformations EFP	Re-évaluations EFP
16	3	13	1	36*

\*Avec les délégués respectifs de la CEFP-SP elle a de plus vérifié 13 reconnaissances de base C pour les formations approfondies « Psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée » et « Psychiatrie de liaison et de consultation ».

#### 2016:

Visites EFP	Nouvelles reconnaissances EFP	Nouvelles reconnaissances cabinets	Transformations EFP	Re-évaluations EFP
17	32 *	12	-	25

\*(cat. C = reconnaissance de base pour la formation approfondie), dont 2 évaluées de manière autonome

*Julius Kurmann, président de la commission des établissements de formation postgraduée*



## Commission de formation continue (CFC)

Durant l'exercice, la commission de formation continue s'est réunie pour deux séances ordinaires. Dans l'intervalle, elle a traité les demandes en cours en communiquant par voie électronique. En tout, ce sont 106 demandes de crédit pour des activités de formation continue qui ont été réglées. Nous avons établi 789 diplômes de formation continue, respectivement 30 attestations de formation continue (pour la plupart des porteurs de titre 2017 n'était pas une année de diplôme). De plus, un grand nombre de demandes individuelles ont été traitées avec diligence grâce au soutien utile et compétent du secrétariat de la SSPP. Un courrier de rappel de l'ISFM adressé à tous les médecins sans diplôme valide de formation continue a créé d'important remous. Le maintien de la responsabilité personnelle individuelle en matière de formation continue et la limitation des charges administratives liées à la documentation restent des objectifs importants de la CFC. La plateforme électronique de formation continue de l'ISFM en est une très bonne garante. Le respect de l'indépendance de la formation continue vis-à-vis d'intérêts industriels et l'observation des lignes directrices correspondantes de l'ASSM restent des thèmes récurrents

Demandes de crédits traitées 2017	Demandes de crédits traitées 2016
106	112

*Christian Weber, président de la commission de formation continue*

## Commission psychothérapie

En 2017, deux nouvelles demandes de reconnaissance d'instituts de psychothérapie ont été déposées. La collaboration de Lorenza Bolzani au sein de la commission de psychothérapie a continué à s'avérer très utile. Elle a permis une sensible amélioration du contact avec les instituts de la suisse italophone.

Les rapports annuels ont été traités. La qualité des retours est très variable et nécessite parfois des clarifications. Néanmoins tous les instituts ont à nouveau pu conserver leur reconnaissance sur la base des rapports annuels reçus et évalués.

Il arrive que les instituts étrangers de psychothérapie, surtout allemands, ne déposent pas de demande de reconnaissance de leur formation postgraduée de médecin spécialiste suisse. En découle la nécessité d'une communication souvent laborieuse avec les instituts pour les convaincre de bien vouloir déposer une demande pour leurs médecins assistants.

La discussion interne à la CPF sur la réorganisation de la formation en psychothérapie a été primordiale. J'ai établi et présenté une synthèse des autorisations de pratiquer à l'attention des collègues étrangers. Synthèse qui illustre que la crainte des collègues psychothérapeutes étrangers sans formation continue autorisés à facturer la psychothérapie en Suisse est pour le moment du moins, infondée.

Le concept sur la réorganisation du curriculum psychothérapie que j'ai élaboré a pu être discuté en détail. De nouveaux échanges au sein de la CPF seront nécessaires en 2018 avant de pouvoir prendre une décision. Comme à l'accoutumée, la collaboration avec le secrétariat de la SSPP, toujours très serviable et rapide, a été productive et bonne.

**2017:**

Nouvelles reconnaissances	Total des établissements de formation psychothérapeutique reconnus
7	38

**2016:**

Nouvelles reconnaissances	Total des établissements de formation psychothérapeutique reconnus
0	38

*Joachim Küchenhoff, président de la commission de psychothérapie*

### Commission des titres (CT)

L' ISFM a communiqué les chiffres suivants :

**2016:**

En suspens	0
Changements en plans de formation	4
Reconnaisances de titres	118
Demandes de titres en total	139
Plans de formation demandés	110

**2015:**

En suspens	1
Changements en plans de formation	8
Reconnaisances de titres	105
Demandes de titres en total	112
Plans de formation demandés	96

*Rolf Ineichen, président commission des titres*

### Union Européenne des Médecins Spécialistes (UEMS)

En 2017, les réunions de la section de psychiatrie de l'UEMS se sont tenues à Bruxelles au printemps et à Saint Pétersbourg en automne. Je n'ai malheureusement pu participer qu'à celle en Belgique ainsi qu'à une séance de Comité à Malines. A titre personnel je m'occupe principalement de ma section (CME). L'adoption de la version finale du nouveau chapitre 6 / Educational Requirements for Training (ETR) par le Conseil de l'UEMS a constitué l'événement phare de la section.

### Formations approfondies

Le travail autour de la formation postgraduée pour l'obtention du certificat de capacité en « psychiatrie interventionnelle » a été très conséquent. Plusieurs séances du groupe de travail à Berne ainsi qu'un échange soutenu avec différents experts ont été nécessaires. Le contenu du programme de formation est maintenant finalisé. Dans l'actuelle phase de développement l'accent est mis sur les adaptations rédactionnelles au modèle ISFM.

### ISFM

Pour des raisons de santé, je n'ai pas pu participer à toutes les séances de Comité de l'IFSM. La communication entre l'IFSM et la CPF a toutefois fonctionné sans failles.

### **Autres activités**

Hormis celle de printemps à laquelle je n'ai pu participer pour des raisons de santé, j'ai pris part à toutes les séances de la CPF ainsi qu'à la conférence de coordination des groupements de formation postgraduée.

*Dan Georgescu, CPF, responsable de l'UEMS et formations approfondies*

## **Commission permanente des tarifs (CPT)**

L'intervention tarifaire par ordonnance du Conseil fédéral dans TARMED (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018), les consultations des associations concernées qui l'ont précédée, la poursuite en parallèle de la révision globale de TARMED (TARCO) au sein de la FMH ainsi que les préparatifs pour l'introduction au 1<sup>er</sup> janvier 2018 du système tarifaire TARPSY s'appliquant à la psychiatrie adulte hospitalière, ont fortement sollicité la Commission permanente des tarifs en 2017. Par le biais du secrétariat de la FMPP, le président de la CPT a répondu à 81 demandes de membres reçues par courriel. Il en a par ailleurs traité personnellement un nombre équivalent par courriel et plusieurs par téléphone. L'évaluation par une instance neutre de la méthode ANOVA pour la mesure des critères EAE a conclu qu'aucune autre méthode n'existe qui en soi pourrait livrer de meilleurs résultats, mais que la méthode ANOVA pouvait être utilisée de manière plus différenciée. Dès lors la FMH souhaite analyser ces propositions en profondeur avec ses partenaires tarifaires pour ensuite éventuellement les appliquer.

Cette année encore, le président de la STK, Alexandre Zimmer, le président de la FMPP, Pierre Vallon et des membres de la CPT ont dignement représenté la FMPP dans les différents organes de la FMH ayant vocation de maintenance et de développement des tarifs ambulatoires et hospitaliers.

*Alexander Zimmer, président CPT*

## **Commission permanente assurances (CPA)**

Ce printemps, l'AD a élu Christopher Pfaff du canton de Vaud comme nouveau membre de la commission. En 2017 non plus, la CPA n'a pas chômé. Elle a ainsi dû répondre à plus de 100 requêtes. Nombreuses étaient à nouveau les questions à receler des problèmes complexes concernant indemnités journalières, médecins des assurances et experts. Nous avons dû conseiller le recours à un juriste dans de nombreux cas. Parmi les demandes concernant les caisses maladie, nous avons constaté un grand nombre de plaintes au sujet de la caisse Atupri. Cette dernière a tenté de manière inacceptable de limiter aussi bien la durée et la fréquence des séances que le recours à la position 02.0070 (prestation en l'absence du patient). La caisse a par ailleurs ignoré l'exigence de rédiger des décisions assorties d'un droit de recours. Avec l'aide de notre juriste Philipp Straub, la FMPP a entamé des démarches juridiques contre Atupri dans un cas particulièrement choquant.

Santésuisse semble avoir envoyé moins de courriers d'avertissement. Malheureusement la procédure juridique que l'organisation a entamée à l'encontre de l'un de nos membres pour non-économie n'a pas encore pu être close. La CPA suit le cas de près.

En collaboration avec les médecins-conseils de la commission paritaire FMPP-SSMC, la CPA a élaboré un formulaire en ligne pouvant être utilisé pour les demandes de garantie de prise en charge. Le formulaire devrait être disponible sur le site sous peu.

Comme l'an dernier, la présidente de la CPA a participé avec Carlos Quinto (Comité central de la FMH) et Philippe Luchsinger (Président des Médecins de famille et de l'enfance

Suisse, MFE) à plusieurs séances avec des représentants de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales). Ils ont pu discuter de questions importantes relatives à l'AI.

Dossiers traités 2017	dont membres
103	81
Dossiers traités 2016	dont membres
111	108
Dossiers traités 2015	dont membres
78	70
Dossiers traités 2014	dont membres
64	56

*Fulvia Rota, présidente CPA*

## Commission psychothérapie déléguée (CPD)

La psychothérapie déléguée n'a connu que peu de changements en 2017. Le nombre de médecins délégués et de psychothérapeutes délégués continue d'augmenter.

La base de données des unités fonctionnelles de la psychothérapie déléguée compte 3000 médecins. Toutefois des médecins ayant cessé de pratiquer y figurent aussi. En 2014 elle en comptait 2640. Il est évident que le nombre de médecins délégués a nettement augmenté.

En 2017, nous avons délivré 40 nouvelles attestations de formation complémentaire, soit substantiellement plus que l'année d'avant. 18 ont été annulées et 128 certifiées à nouveau. Parmi elles, 36 pour la 4<sup>ème</sup> fois déjà. Nous avons examiné 46 requêtes de psychothérapeutes n'étant pas au bénéfice d'une formation et d'une formation postgraduée conformes aux critères, la plupart du temps des psychothérapeutes en cours de formation. Nous avons reçu 289 demandes de médecins délégués, soit presque autant que l'année d'avant. L'intérêt des médecins pour une collaboration directe avec des psychologues psychothérapeutes va visiblement toujours grandissant.

### 2017:

consultations	Nouvelles attestations de FC	recertifications	Demandes de psychologues	Entrées dans la banque de données*
289	40	128	46	ca. 80

\* Il s'agit des médecins pour qui le travail en délégation est nouveau.

### 2016:

consultations	Nouvelles attestations de FC	recertifications	Demandes de psychologues	Entrées dans la banque de données*
295	25	88	55	118

\* Il s'agit des médecins pour qui le travail en délégation est nouveau.

*Christian Bernath, CPD*

## Commission permanente de qualité (CPQ)

La commission permanente de la qualité souhaite se donner les moyens de redéfinir les objectifs stratégiques en partant des besoins spécifiques de chaque société.

Le point sera fait d'ici fin 2018 en attendant que les deux sociétés ont pour tâche de redéfinir les priorités.

*Hélène Beutler, responsable CPQ*

## Commission permanente de communication (CPC) FMPP

La communication interne a été mise en œuvre conformément aux décisions de l'AD 2016. En 2017, les newsletters ont été diffusées comme prévu deux fois pour la version papier, et quatre fois pour la version en ligne. Par ailleurs, quatre éditions supplémentaires en ligne ont été distribuées en priorité haute en fonction de l'actualité, portant le nombre à huit. Le rejet de Tarvision dans le cadre de la votation générale et l'intervention tarifaire subséquente du Conseil fédéral ont généré ce besoin accru d'information. Notre communication (de crise) externe en a également bénéficié par le biais de placements dans différents médias.

Dans le cadre de ces événements, la communication externe de l'association - interviews et communiqués dans différents médias -, la communication interne et les activités en lien avec les institutions et la politique ont été planifiées et coordonnées avec succès. Nous estimons que la communication a ici sans nul doute permis de défendre avec succès certaines positions lors de la consultation. Nous allons maintenant intégrer ces expériences également dans l'élaboration du concept de communication externe. Figurent en outre sur l'agenda 2018 : relève et image de la psychiatrie. Les échanges réguliers entre la commission, la présidence et le secrétariat se sont avérés un instrument essentiel de coordination des canaux de communication.

Le choix de Madame Seeburger en tant que responsable de la communication externe s'est avéré particulièrement effectif.

A la fin de l'année 2018 nous allons réaliser auprès de nos membres un **sondage sur la perception de la communication** selon la décision prise lors de l'AD de novembre 2017. Nous communiquerons les résultats et entreprendrons d'éventuels ajustements en découplant.

*Kaspar Aebi, Co-Président SSPP*

*Sibille Kühnel, Co-Présidente SSPPEA*

## Le Congrès annuel de la SSPP

Sous l'intitulé « Psychiatrie de l'avenir », la mouture 2017 du congrès annuel de la SSPP a à nouveau connu une très bonne fréquentation avec près de 1000 participants. Ce malgré la tenue du congrès de l'ESCAP à Genève tout juste deux mois auparavant et du congrès international de la psychiatrie à Berlin un mois plus tard.

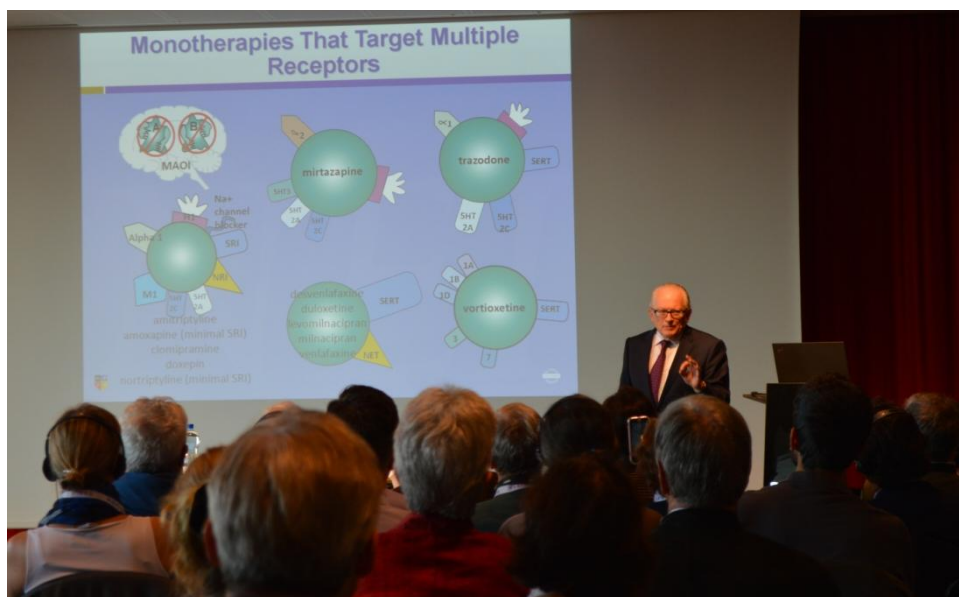
Nous avons innové en donnant la priorité aux actuels axes prioritaires de recherche des jeunes collègues des universités suisses dans le cadre des symposia « Espace de recherche Suisse ». Les symposia et les workshops, ainsi qu'en particulier les thèmes des présentations principales ont proposé un large éventail d'offres illustrant de façon attrayante la thématique des développements futurs et des opportunités de la psychiatrie.

L'enregistrement vidéo d'une sélection de manifestations dans le cadre d'un essai pilote a constitué une nouveauté supplémentaire. Outils de formation continue, ces vidéos sont disponibles sur [medizinonline.ch](http://medizinonline.ch).

Actuellement nous avons déjà bien progressé dans la planification du Congrès SSPP 2018 qui se tiendra à Berne du 5 au 7 septembre 2018. Nous l'organisons avec des associations de psychologues sur le thème des bases de traitement et de soin apportés aux personnes atteintes de maladies psychiques.

*Kaspar Aebi, responsable du congrès*

**Impression du congrès**



**Participants au congrès**

Catégorie de participants	2017	2016
Membres	445	685
Non-membres	309	511
Médecins assistants	188	222
Divers	14	22
Etudiants	38	90
<b>Total</b>	<b>994</b>	<b>1530</b>

Dès à présent, nous vous convions tous au congrès 2018, qui aura lieu à Berne : **05 au 07 septembre 2018** sous le thème «**Les bases de traitement et de soin** »

[www.psychiatrie-kongress.ch](http://www.psychiatrie-kongress.ch)



## Informations du Secrétariat général

### Informations du secrétariat

En 2017 encore, la mission première du secrétariat a été de s'assurer que les organes, commissions, groupes de travail et de projet disposent tous des bases nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches, et que les membres puissent bénéficier des prestations de conseil et d'information qu'ils avaient sollicitées. Parallèlement aux défis relatifs aux questions d'assurance et en rapport avec l'intervention tarifaire du Conseil fédéral, des jalons importants ont été posés au cours de l'exercice au travers des tâches suivantes :

- En 2017, la mise en œuvre du nouveau concept relatif à la **communication interne** a donné du grain à moudre au secrétariat, avec les newsletters imprimées et numériques, ainsi que les e-mails urgents du comité à l'intention des membres. Durant l'année en cours, la communication externe va elle aussi s'accroître. Jusqu'à présent, la SSPP se limite dans une très large mesure à répondre à un nombre non négligeable de questions des médias. Elle n'a pu s'employer à améliorer l'image de la psychiatrie auprès de l'opinion publique que de manière ponctuelle par le biais d'articles, de réponses au courrier des lecteurs et d'interviews.
- La **plateforme en ligne de recherche de psychiatres dans toute la Suisse** demeure un modèle de réussite. En 2017, 79'626 recherches de psychiatres ont été effectuées sur Doc24, contre 64'054 en 2016. Le nombre de visiteurs ayant accédé à la plateforme par notre site web, soit 12'776, a lui stagné. Il convient d'y travailler durant l'année en cours.
- Le **secrétariat a passé avec succès son audit de recertification** le 28 septembre, lequel a été réalisé par une auditrice de la SQS, ce qui nous permet de conserver le label NPO pour l'excellence dans le management.
- Pour la deuxième fois après 2012, une **enquête auprès des membres de la SSPP** sur leur satisfaction avec le travail de la société de discipline médicale a été lancée fin 2017. Dès que les résultats seront disponibles, ils pourront être consultés par l'ensemble des membres sur le site Internet [www.psychiatrie.ch](http://www.psychiatrie.ch).
- L'approfondissement du **travail de réseau politique** s'est poursuivi. A côté des nombreux entretiens avec différentes organisations et des sièges occupés au sein de plusieurs groupes de travail des offices fédéraux compétents, le symposium « Avenir de la psychiatrie. Activités de la Confédération, des cantons et de Promotion Santé Suisse » s'est tenu dans le cadre du congrès annuel de la SSPPP, avec des représentants de l'OFSP, de l'OFAS, de la CDS, du SECO et de Promotion Santé Suisse. Le groupe de résonance de l'intergroupe parlementaire Santé psychique Suisse s'est réuni à deux reprises au Palais fédéral en 2017. Durant la dernière semaine de la session d'hiver, une manifestation sur le thème de la santé psychique des personnes âgées a pu être organisée avec les intergroupes parlementaires pour les questions relatives à la vieillesse et MNT. Elle a réuni une cinquantaine de personnes, au nombre desquelles des conseillers nationaux et aux Etats.
- Quelques **changements** ont également eu lieu **au sein du personnel**. Après trois ans d'activité, Mme **Ana Destapado** a démissionné de sa fonction de collaboratrice du secrétariat pour la fin janvier 2018 afin de relever un nouveau défi dans un autre secteur. Nous la remercions pour son grand engagement et son travail pour le compte de la SSPP. Mme **Manuela Häfliger** qui lui succède à ce poste est entrée en fonction le 8 janvier. En peu de temps, elle a réussi à se mettre au courant de ses nouvelles attributions : CPF, SPPA et SSPF. **Stefanie Hostettler** a repris le travail le 1<sup>er</sup> novembre

2017 après la naissance de son fils, avec un taux d'occupation réduit. Elle est responsable du congrès annuel et du suivi des sponsors. Pendant son congé maternité, elle a été remplacée par **Fabienne Stricker**, qui est venue renforcer notre équipe le 1<sup>er</sup> juillet 2017. Mme Stricker s'occupe des commissions permanentes de la FMPP, ainsi que des sociétés proposant une formation approfondie SSCLP et SSAM-SAPP.

- Dans le cadre de leur formation d'employé-e-s de commerce de trois ans chez B'VM, les apprenti-e-s effectuent leur troisième année au secrétariat de la SSPP. Mme **Dilara Gonzalez** a commencé à travailler pour la SSPP en août 2016 et a terminé avec succès son apprentissage de commerce en juin 2017. Nous lui présentons nos sincères félicitations.

*Christoph Gitz, secrétaire général*

*Jacqueline Haymoz, responsable du secrétariat*

**Statistique des membres**

<b>Catégorie de membre</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Membres ordinaires	1'883	1'914
Membres extraordinaires	37	36
Membres assistants	59	49
Membres d'honneur	5	5
Membres émérites	122	116
Membres correspondants	7	7
Membres n'exerçant pas leur profession	3	3
<b>Total</b>	<b>2116</b>	<b>2'130</b>

**Nouveaux membres 2017**

Membres ordinaires	62
Membres extraordinaires	0
Membres assistants	7

**Démissions au 31.12.2017**

Démissions au total	47
---------------------	----

## Bilan au 31.12.2017

<b>Bilanz per/<i>Bilan au</i> 31.12.2017</b>		
	<b>2016 / CHF</b>	<b>2017 / CHF</b>
<b>Aktiven/<i>Actifs</i></b>		
<b>Umlaufvermögen/<i>Actifs circulants</i></b>		
Flüssige Mittel und Wertschriften/ <i>Actifs liquide et titres</i>	1'650'954.69	1'753'351.71
Forderungen/ <i>Exigences</i>	19'345.07	29'760.72
Aktive Rechnungsabgrenzung/ <i>Comptes de régularisation actifs</i>	257'967.41	160'353.88
<b>Total Umlaufvermögen/<i>actifs circulants</i></b>	<b>1'928'267.17</b>	<b>1'943'466.31</b>
<b>Anlagevermögen/<i>Immobilisation</i></b>		
Zweckgebundenes Anlagevermögen/ <i>Immobilisation affectée</i>	36'023.08	32'077.52
<b>Total Anlagevermögen/<i>Immobilisation</i></b>	<b>36'023.08</b>	<b>32'077.52</b>
<b>Total Aktiven/<i>Actifs</i></b>	<b>1'964'290.25</b>	<b>1'975'543.83</b>
<b>Passiven/<i>Passifs</i></b>		
<b>Fremdkapital/<i>Dettes</i></b>		
Total Fremdkapital kurzfristig/ <i>Total dettes à court terme</i>	303'579.41	245'758.40
Passive Rechnungsabgrenzung/ <i>Comptes de régularisation passifs</i>	139'794.35	101'978.30
Rückstellungen/ <i>Provisions</i>	90'000.00	110'000.00
Fonds Komm. delegierte Psychotherapie/ <i>Fonds comm. Psychothérapie déléguée</i>	36'023.08	32'077.52
Fonds L. Ciompi	41'712.40	32'975.65
<b>Total Fremdkapital/<i>Dettes</i></b>	<b>611'109.24</b>	<b>522'789.87</b>
<b>Eigenkapital/<i>Capital propre</i></b>		
Fonds Nationalkomitee/ <i>Fonds comité national</i>	100'000.00	97'745.50
Eigenkapital/ <i>Capital propre</i>	1'197'580.31	1'253'181.10
<b>Total Eigenkapital/<i>Capital propre</i></b>	<b>1'297'580.31</b>	<b>1'350'926.60</b>
<b>Total Fremd- und Eigenkapital/ <i>Dettes et capital propre</i></b>	<b>1'908'689.55</b>	<b>1'873'716.47</b>
<b>Gewinn/Verlust / <i>Bénéfice/Perte</i></b>	<b>55'600.70</b>	<b>101'827.36</b>
<b>Total Passiven/<i>Total passifs</i></b>	<b>1 964 290.25</b>	<b>1'975'543.83</b>

## Modifications des fonds de la SSPP 2017

### Fonds commission Psychothérapie déléguée

Etat le 31. 12. 2016	Augmentation 2017	Réduction 2017	Etat le 31.12.2017
CHF 36'023.08	-	CHF 3'945.56	CHF 32'077.52

Par le biais du fonds „Psychologie déléguée“, la FMPP gère les avoirs de l'ex- « Société Suisse des médecins délégués », SSMD que cette dernière lui a transférés. La commission y relative tient sa propre comptabilité. Elle a bouclé en 2017 avec un déficit de CHF 3'945.56. Dans la comptabilité de la SSPP, l'actif du fonds a été adapté en conséquence au 31.12.2017.

### Fonds Prix Luc Ciompi

Etat le 31.12.2016	Augmentation 2017	Réduction 2017	Etat le 31.12.2017
CHF 41'712.40	-	CHF 8'736.75	CHF 32'975.65

Sur demande du Professeur Luc Ciompi, la SSPP a repris en 2014 la gestion fiduciaire du fonds créé la même année pour l'attribution du Prix Luc Ciompi. Le prix a pu être décerné une seconde fois lors du Congrès SSPP du 13 au 15 septembre 2017 à Berne.

### Fonds comité national

Etat le 31. 12. 2016	Augmentation 2017	Réduction 2017	Etat le 31.12.2017
CHF 100 000.00	-	CHF 2'254.50	CHF 97'745.50

En 2017, une demande de l'Alliance Santé Psychique Suisse pour un séminaire de lobbying a pu être soutenue à hauteur de CHF 2'254.50 issus du fonds.

## Comptes annuels SSPP 2017

<b>Erfolgrechnung/Comptes SGPP / SSPP</b>	<b>ER / Comptes 2016</b>	<b>Budget 2017</b>	<b>ER / Comptes 2017</b>	<b>Differenz zum Budget</b>	<b>Budget 2018</b>
<b>Betriebsertrag / Produits</b>					
Mitgliederbeiträge / <i>Cotisations</i>	1'097'650	1'090'000	1'108'350	18'350	1'100'000
Jahreskongress SGPP/ <i>Congrès annuel SSPP</i>		-	80'967	80'967	
Prüfungsgebühren 1. Teil / <i>Frais d'examens 1ère partie</i>	107'850	110'000	106'950	-3'050	110'000
Prüfungsgebühren 2. Teil / <i>Frais d'examens 2ème partie</i>	135'100	120'000	138'250	18'250	140'000
<b>Total Prüfungsgebühren / <i>Frais d'examens</i></b>	<b>242'950</b>	<b>230'000</b>	<b>245'200</b>	<b>15'200</b>	<b>250'000</b>
Homepage / <i>Site internet</i>	11'235	17'000	18'865	1'865	15'000
Rechtsschutzprämie SGPP / <i>Assurance de protection juridique</i>	34'134	35'000	35'193	193	35'000
Übr. Ertrag IV-Studie N. Bär	80'000		3'175	3'175	
Ertrag Fortbildungsprotokolle	26'350	20'000	81'300	61'300	90'000
Anerkennung Fortbildungscredits	13'800	12'000	12'600	600	14'000
Anerkennung private Psychotherapieinstitute			800	800	
Ertrag Lehrpraktikerkurs	2'500	2'500	4'000	1'500	2'500
Ertrag FMH z.H. Visitationen	30'400	13'000	27'400	14'400	20'000
Ertrag FMH z.H. Titelordnung	3'960	4'000	4'890	890	4'000
Diverse Erträge	36	1'000	2'671	1'671	
<b>übriger Ertrag / <i>Autres produits</i></b>	<b>157'046</b>	<b>52'500</b>	<b>136'835</b>	<b>84'335</b>	<b>130'500</b>
<b>Total Betriebsertrag / Produits</b>	<b>1'543'015</b>	<b>1'424'500</b>	<b>1'625'409</b>	<b>200'909</b>	<b>1'530'500</b>
<b>Betriebsaufwand / Charges</b>					
Jahreskongress / <i>Congrès annuel</i>	17'645				
Rechtsschutzversicherung / <i>Assurance protection juridique</i>	33'847	35'500	36'009	-509	35'500
Verwaltungsaufwand / <i>Frais administratifs</i>	261'805	270'000	289'552	-19'552	261'000
Präsident / <i>Président</i>	101'492	106'500	115'100	-8'600	105'000
Vorstand / <i>Comité</i>	122'638	150'000	101'875	48'125	120'000
Delegiertenversammlung / <i>Assemblée des délégués</i>	28'896	31'000	26'133	4'867	26'000
Rechtsberatung / <i>Conseil juridique</i>	10'610	10'000	12'398	-2'398	10'000
SKWF/UEMS - <i>CPF/UEMS</i>	31'629	50'000	51'082	-1'082	40'000
Weiterbildungsstätten / <i>Etablissement de formation postgraduée</i>	34'460	19'000	25'821	-6'821	27'000
Fortbildung / <i>Formation continue</i>	41'535	41'000	27'473	13'527	88'000
FAP / <i>Examens de spécialiste</i>	195'276	187'500	186'722	778	183'000
Titelordnung / <i>Commission des titres</i>	18'320	20'000	14'546	5'454	18'000
Kommission Psychotherapie / <i>Commission psychothérapie</i>	2'352	1'500	445	1'055	3'000
Beitrag SGPP für FMPP / <i>Cotisation SSPP pour FMPP</i>	399'730	429'975	501'684	-71'709	456'690
Übrige Komm., AG, PG / <i>Autres comm., groupes de travail, projets</i>	136'918	65'000	37'513	27'487	55'000
Homepage / <i>Site internet</i>	17'329	20'000	13'955	6'045	20'000
Übrige Ausgaben / <i>Autres dépenses</i>	30'610	28'000	40'689	-12'689	29'000
Aufwand Sozialversicherungen / <i>Charges sociales</i>	6'362	7'100	7'032	68	7'100
Diverse Finanzaufwände / <i>Charges financières diverses</i>	7'181	8'000	6'899	1'101	3'000
Diverse Finanzerträge / <i>Produits financiers diverses</i>	-9'337	-10'000	-13'083	3'083	-10'000
Neutraler Erfolg / <i>Résultat neutre</i>	-4'417	5'000	41'271	-36'271	-
Kantons- und Gemeindesteuern / <i>Impôts cantonaux et communaux</i>	2'534	1'500	468	1'032	2'000
<b>Total Betriebsaufwand / Charges</b>	<b>1'487'414</b>	<b>1'476'575</b>	<b>1'523'585</b>	<b>-47'010</b>	<b>1'479'290</b>
<b>Gewinn/Verlust <i>Bénéfice/Perte</i></b>	<b>55'601</b>	<b>-52'075</b>	<b>101'825</b>	<b>-153'900</b>	<b>51'210</b>



### Précisions concernant les comptes annuels SSPP 2017

Les produits, d'un montant de CHF 1'625'409 dépassent le budget (CHF 1'424'500) de CHF 200'909. Cela s'explique principalement par les facteurs suivants : les importantes recettes provenant des diplômes et des attestations de formation continue, (CHF 81'300 au lieu des CHF 20'000 budgétés), les recettes des cotisations des membres qui, fait réjouissant, continuent d'augmenter (+ CHF 18'350 par rapport à 2016), ainsi que le bénéfice du Congrès annuel (CHF 80'967). Les produits des examens (+CHF 15'200) et des visitations (+CHF 14'400), se situent également au-dessus du budget.

**Les charges 2017** s'élèvent au total à **CHF 1'523'585, CHF**, dépassant de CHF 36'171 celles de l'année précédente. Quelques précisions relatives aux charges :

- En 2017, **le travail du Président**, notamment relatif à TARMED/TARCO et à l'intervention tarifaire du Conseil fédéral, a été plus intensif qu'escompté, ce qui s'est également traduit par une augmentation des charges de CHF 8'600. Au contraire, **les charges des membres du Comité** ont été inférieures au budget d'au moins CHF 48'125, s'élevant à CHF 101'875.
- **Les Assemblées des délégués** ont coûté au total CHF 26'133, soit près de CHF 5'000 de moins que budgété.
- Du côté des charges, **la CPF** clôture CHF 31'911 en-dessous du budget (CHF 306'089). Ce alors que le thème majeur „Addictions“, le certificat de capacité „psychiatrie interventionnelle“ et l'accréditation constituaient des tâches significatives et coûteuses en 2017
- **La part plus élevée de la SSPP aux charges de la FMPP** (CHF 71'709 au-dessus du budget) est expliquée dans les précisions relatives aux comptes de la FMPP.
- Le surcroît de dépenses de CHF 12'689 par rapport au budget des autres charges s'explique par la contribution à SOS-Santé et par les dépenses supplémentaires non budgétées dans les activités de relations publiques.

Au lieu d'un déficit budgété de CHF 52'075, les recettes supplémentaires totales de CHF 200'909 et les charges supplémentaires de CHF 47'010 par rapport au budget, se soldent par un **excédent** effectif de **CHF 101'825**.

## Comptes annuels FMPP 2017

Erfolgsrechnung/ Comptes FMPP	ER / comptes 2016	Budget 2017	ER / comptes 2017	Differenz zum Budget	Budget 2018
<b>Betriebsertrag / Produits</b>					
Beitrag SGPP / Cotisation SSPP	399'730	429'975	501'684	71'709	456'690
Beitrag SGKJPP / Cotisation SSPPEA	112'787	121'275	141'501	20'226	128'810
Ertrag Kommission Delegierte Psychotherapie / Produits commission psychothérapie déléguée	150		390	390	
Beiträge SGPP u. SGKJPP / Cotisation SSPP et SSPPEA	512'667	551'250	643'575	92'325	585'500
Übriger Ertrag / autres produits			600.00	600	
<b>Total Betriebsertrag / Produits</b>	<b>512'667</b>	<b>551'250</b>	<b>644'175</b>	<b>92'925</b>	<b>585'500</b>
<b>Betriebsaufwand / Charges</b>					
Verwaltungsaufwand / Frais administratifs	25'579	20'000	24'541	-4'541	25'000
Präsident / Président	39'285	35'000	40'445	-5'445	45'500
Vorstand / Comité	33'376	46'000	46'386	-386	41'000
Delegiertenversammlung / Assemblée des délégués	47'481	42'500	43'056	-556	48'500
Rechtsberatung / Conseil juridique	6'320	10'000	6'998	3'003	6'000
SKV / CPA	83'495	76'500	68'568	7'932	80'000
STK / CPT	76'426	67'500	127'962	-60'462	80'000
KDP / CPD	14'475	9'250	22'123	-12'873	17'000
SKQ / CPQ	48'131	49'000	26'236	22'764	37'000
SKK / CPC	102'432	164'000	196'700	-32'700	177'000
übrige Kommiss./Aufwand - Autres commission/dépenses	26'655	25'000	40'260	-15'260	25'000
Homepage / Site internet	9'012	6'500	900	5'600	3'500
<b>Total Betriebsaufwand / Charges</b>	<b>512'667</b>	<b>551'250</b>	<b>644'175</b>	<b>92'925</b>	<b>585'500</b>
<b>Gewinn/Verlust - Bénéfice/Perte</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>

## Précisions concernant les comptes annuels FMPP 2017

Les **dépenses supplémentaires 2017 de la FMPP** (CHF 644'175 par rapport au budget de CHF 551'250) s'élèvent à CHF 92'925.

Quelques précisions relatives aux postes clés :

- S'élevant à CHF 127'962, **les charges de la CPT** liées à l'évolution des tarifs, en particulier à l'intervention tarifaire du Conseil fédéral, dépassent le budget de CHF 60'462.
- La première année de mise en oeuvre par **la CPC** du nouveau concept d'information et de communication, de pair avec les tâches exceptionnelles d'information liées à l'évolution des tarifs, a démontré que les charges dépasseront sans doute les prévisions. Au regard des dépenses budgétées à CHF 164'000, les charges effectives de CHF 196'700 résultent en des dépenses supplémentaires de CHF 32'700.
- La **CPD** a également dû donner suite plus fréquemment à des questions et des consultations ce qui a induit un coût additionnel de CHF 12'873 par rapport au budget (CHF 9'250).
- S'élevant à CHF 40'445, **les charges du Président** dépassent le budget de près de CHF 5'000. Les charges administratives générales (CHF 24'541) sont elles aussi près de CHF 5'000 au-dessus du budget.
- S'élevant à CHF 40'260, les **autres charges** dépassent les CHF 25'000 budgétés. Les activités de lobbying (+CHF 11'318) ont pesé nettement plus lourd dans le budget, à l'instar des dépenses pour différents groupes de travail et de projet (+CHF 4'825).
- **Le Comité** (CHF 46'386) et **l'AD** (43'056) bouclent exactement au budget.
- S'élevant à CHF 68'568, les dépenses de **la CPA** sont près de CHF 8'000 inférieures au budget.
- **La CPQ** a comptabilisé des dépenses à hauteur de CHF 26'236 au total. En 2017, l'étendue de ses activités a été nettement inférieure aux prévisions. En conséquence, le budget de CHF 49'000 n'a pas été entièrement utilisé.
- Avec CHF 6'998, le **Conseil juridique** clôture également les comptes 2017 en-dessous du budget (CHF 10'000).

Les activités des commissions sont détaillées dans leurs rapports respectifs

## Charges des secrétariats SSPP et FMPP

La totalité des charges du Secrétariat de la SSPP et de la FMPP (TVA incluse pour tous les montants) est constituée de la manière suivante :

- |  |             |
|--|-------------|
| • Forfait selon contrat :  | CHF 420'000 |
| • Frais (fournitures de bureau, téléphone/internet, frais de port/copies, imprimés etc.) : | CHF 14'796  |
| • Charges pour les congrès :   | CHF 22'050  |
| • Sondage des membres :  | CHF 6'375   |
| • Recertification :  | CHF 6'480   |
| • Charges des projets :  | CHF 7'512   |

## Rapport de l'organe de révision

Wirtschaftsberatung  
Wirtschaftsprüfung  
Steuerberatung



### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée des délégués de la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie (SSPP), Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie (SSPP) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Guemligen, le 14 mars 2018

T+R SA

Karin Aegerter  
Agente fiduciaire avec  
brevet fédéral

Beat Kiener  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur agréé

Responsable du mandat

Annexe

- Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

## Le mot de la fin

La SSPP ne pourrait accomplir ses tâches dans une telle mesure sans le soutien et la collaboration de nombreuses organisations et personnes engagées. A toutes nous exprimons notre gratitude pour leur important engagement, en particulier :

- à tous les membres de commissions qui œuvrent de nombreuses heures dans divers domaines au service de leurs collègues
- au comité de la SSPPEA pour la bonne collaboration au sein de la FMPP
- aux présidentes et présidents ainsi qu'aux délégués des sociétés cantonales et régionales pour leur travail au service de leurs collègues
- à tous les délégués qui représentent la SSPP dans de nombreuses autres organisations tout au long de l'année
- aux instances de la FMH pour la représentation des intérêts de l'ensemble de la communauté médicale
- à l'IFSM pour la bonne collaboration dans le domaine de la formation postgraduée et continue
- aux sociétés pharmaceutiques pour leur présence et leur fidèle soutien au congrès annuel
- à l'Organizers GmbH pour l'organisation du congrès annuel
- à la hausformat AG, société d'hébergement des sites web de la FMPP et de la SSPP ainsi que du portail [www.psychiatrie.ch](http://www.psychiatrie.ch)
- à doc24, dont la plateforme en ligne nationale permet aux patients, aux proches et aux médecins de rechercher simplement et facilement un psychiatre à la T+R AG, réviseurs

Le comité de la SSPP

Berne, mars 2018

## Impressum

Editeur: SGPP/SSPP, Altenbergstrasse 29, Case postale 686, CH-3000 Berne 8  
Tél. 031 313 88 33, Fax 031 313 88 99, [sgpp@psychiatrie.ch](mailto:sgpp@psychiatrie.ch),  
[www.psychiatrie.ch](http://www.psychiatrie.ch)

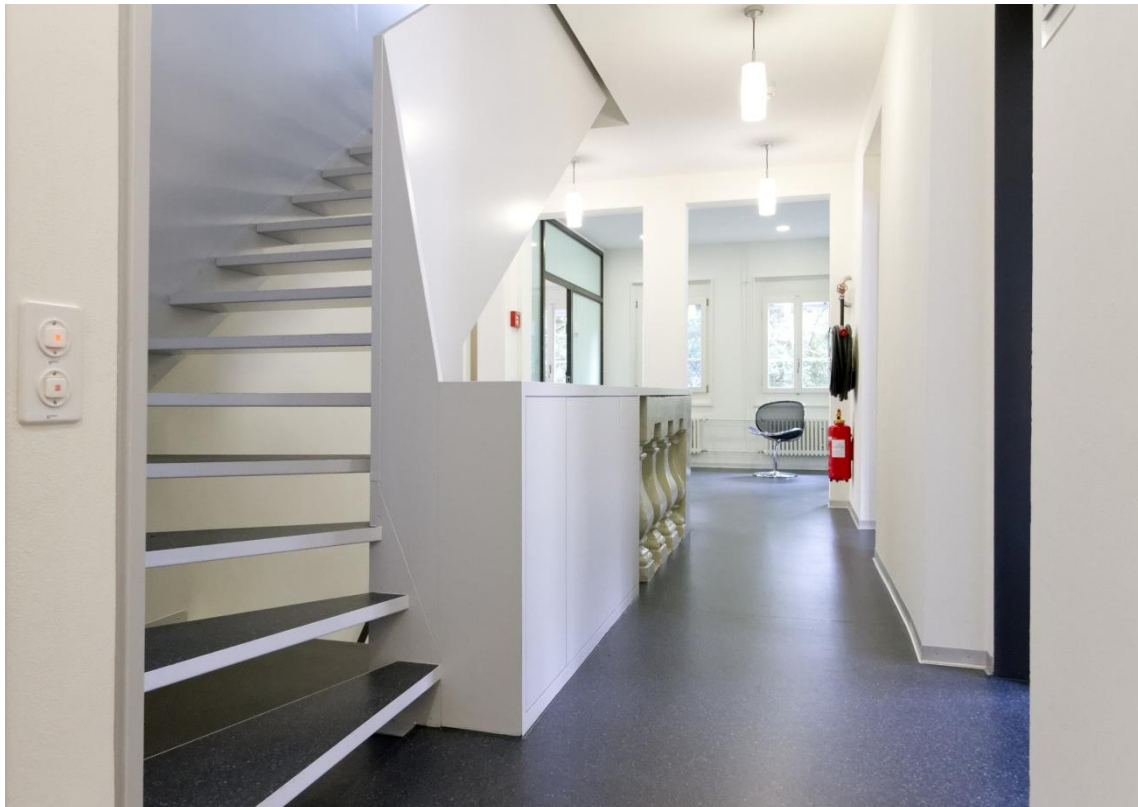
Texte : Réuni et composé par le secrétariat de la SSPP

Lay-out: Secrétariat de la SSPP

Images : Organizers

Tirage : Le rapport annuel est mis à disposition des membres de la SSPP sous forme électronique.

Langues : Allemand et français



**Notre secrétariat à l'Altenbergstrasse 29 à Berne**